

L'ÉCHO D'AUVERGNE

- COORDONNÉES MUNICIPALES P. 2**
- RETOUR SUR MAI 2025 P. 3-4**
- LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT P. 5-7**
- CONCOURS ARTS & SAVEURS P. 7**
- SERVICES AUX CITOYENS P. 8-9**
- COMITÉ D'EMBELLISSEMENT P. 10**
- ROUTE DES FLEURS MRC P. 11**
- FAMILLES ET AÎNÉS P. 12**
- CHALET EN BOIS ROND P.13**
- FADOQ JOIE DE VIVRE P. 14**
- SERVICE DES INCENDIES P. 15**
- URBANISME P. 16-17**
- AVIS PUBLICS P. 18-22**
- RÉGIE VERTE P. 23**



CONCOURS
CÉLÉBRONS NOS
ARTISANS LOCAUX !

BUREAUX
MUNICIPAUX
FERMÉS
 ...
30 JUIN
 (CONFÉDÉRATION)

LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL SE TIENDRA
LE 14 JUILLET 2025 À 19 H 30, À LA SALLE COMMUNAUTAIRE
SITUÉE AU 80, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE

HEURES D'OUVERTURE



BUREAUX MUNICIPAUX

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h
Vendredi : 8h à 12h

COMPTOIR POSTAL

Lundi : 8h à 12h et 13h à 16h
Mardi : 8h à 12h et 13h à 16h
Mercredi : 8h à 12h et 13h à 16h
Jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h
Vendredi : 8h à 12h
Samedi : 9h à 12h



COORDONNÉES MUNICIPALES

SITE WEB

www.sca.quebec

RÉSEAUX SOCIAUX

facebook.com/saintchristinedauvergne



SERVICE INCENDIE

M. Francis Perron
Directeur général
Régie Portneuvoise de
protection incendie
194, route 138
Cap-Santé (Qc) GOA 1L0
418 285-1207 poste 28
dg@reppi.ca



BIBLIOTHÈQUE

Responsable :
Mme Sylvie Cossalter
mcd@sca.quebec
Téléphone : 418-329-3304 poste 107

HORAIRE RÉGULIER

Mercredi : 16 h à 19 h
Jeudi : 13 h à 16 h
Samedi : 9 h à 12 h

FADOQ JOIE DE VIVRE

Tel: 418-329-3304 poste 106
ste-christine-fadoq@hotmail.com

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Prenez note que pour un souci d'économie de papier, tous les documents relatifs aux séances publiques (procès-verbaux, vidéos des séances, règlements, etc.) du conseil municipal sont disponibles uniquement sur le site Internet de la Municipalité ou peuvent être fournis sur demande.

Les projets d'ordre du jour sont mis à disposition du public sur le site Internet le vendredi précédent chaque séance.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

2021-2025

Maire - M. Raymond Francoeur.....418-931-5040
rayfra@telus.net
Siège # 1 - Jean-François Paquet..... 418-329-3498
jf.paquet@telus.net
Siège # 2 - Sébastien Leclerc..... 418-329-3713
sebleclerc74@gmail.com
Siège # 3 - Marc Ouellet..... 418 261-1416
ouelletjrm@gmail.com
Siège # 4 - Sylvie Duchesneau.....418-329-1229
sylvied9@hotmail.com
Siège # 5 - Simon Trépanier..... 418-873-7004
simon.trepanier@brasdunord.com
Siège # 6 - Jean-François Lauzier..... 418-329-4905
jeanlauzier27@gmail.com



LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Directeur général et greffier-trésorier

Stéphane Genois.....direction@sca.quebec

Adjointe à la direction et assistante-greffière

Mélanie Bourgeois.....reception@sca.quebec

Trésorière adjointe (comptabilité/taxation)

Rosalie Perron.....tresorerie@sca.quebec

Directrice des Loisirs et Développement

Isabelle Genois.....loisirs@sca.quebec

Bibliothèque municipale

Sylvie Cossalter.....mcd@sca.quebec

Service de l'Urbanisme (règlementation/permis)

Marilyn Gingras.....urbanisme@sca.quebec

Service d'embellissement

Annie Gignac.....embellissement@sca.quebec

Travaux publics/voirie

André Leblond.....travauxpublics@sca.quebec

Patrick Vinette.....voirie@sca.quebec

En cas d'urgence : 418-283-3304

Municipalité de SCA... "Naturellement vôtre!"



418-329-3304



MAI 2025 À SCA !

UN MARCHÉ AUX PUCES MÉMORABLE À SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne!

Dimanche le 25 mai dernier, notre charmante municipalité a vibré au rythme de son marché aux puces annuel, un événement qui a dépassé toutes les attentes et rassemblé petits et grands dans une ambiance festive et conviviale.

Cette édition a été marquée par un record de participation, tant du côté des exposants que des visiteurs. Les tables se sont remplies d'objets uniques, de trouvailles étonnantes et de trésors oubliés, tandis que les allées fourmillaient de curieux, de collectionneurs et de familles venues profiter de cette belle journée.

Un immense merci à tous les exposants pour leur enthousiasme et la qualité de leurs présentations, ainsi qu'à tous les visiteurs qui ont contribué à faire de cette journée un véritable succès. Votre présence et votre bonne humeur ont fait toute la différence !

Nous tenons également à souligner le travail exceptionnel de l'équipe organisatrice et de nos précieux bénévoles, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible. Leur dévouement, leur efficacité et leur sourire ont permis de créer un événement à la hauteur des attentes de notre communauté.

Ce marché aux puces n'est pas seulement un lieu d'échange d'objets : c'est un moment de partage, de rencontres et de fierté collective. Il témoigne de la vitalité et de la solidarité qui animent Sainte-Christine-d'Auvergne.

Restez à l'affût de nos prochaines activités ! Avec une telle énergie, nous sommes prêts à relever de nouveaux défis et à créer encore plus de souvenirs inoubliables ensemble.



PROGRAMME "UNE NAISSANCE, UN LIVRE...ET UN ARBRE!" : 10 NOUVELLES VIES CÉLÉBRÉES À SAINTE-CHRISTINE- D'Auvergne !

La Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne est fière d'annoncer que dix arbres de naissance ont été distribués cette année dans le cadre du programme « Une naissance, un livre...et un arbre ».

Ce programme vise à souligner l'arrivée d'un nouvel enfant dans notre communauté en offrant à chaque famille un arbre à planter, accompagné d'un livre pour éveiller les tout-petits au plaisir de la lecture, un savon "Poupon", ainsi qu'un cadeau surprise concocté par une de nos tricoteuses bénévoles. Ce geste symbolique unit la nature, la culture et la famille dans un même élan d'avenir.

Chaque arbre planté est un témoignage vivant de l'amour, de l'espoir et de l'engagement envers notre environnement. Il grandira aux côtés de l'enfant, enraciné dans notre belle municipalité.

Nous remercions chaleureusement les familles participantes et nous réjouissons de voir grandir, année après année, ces arbres porteurs de vie.

À Sainte-Christine-d'Auvergne, chaque naissance laisse une empreinte verte!



NOS BOUT'CHOUX BRILLET SUR SCÈNE AVEC LA TROUPE JAZZ-LIN !

Les 30 et 31 mai dernier, nos jeunes danseurs et danseuses ont vécu une expérience inoubliable en se joignant à la troupe JAZZ-LIN pour un spectacle haut en couleur, présenté dans l'église de Saint-Léonard-de-Portneuf.

Aux côtés des troupes de Saint-Léonard-de-Portneuf et de Rivière-à-Pierre, nos bout'choux ont offert deux représentations exceptionnelles devant des salles comblées, charmant le public par leur énergie, leur talent et leur enthousiasme contagieux.

Ce fut un moment riche en émotions, où la passion de la danse a rassemblé petits et grands dans une ambiance festive et chaleureuse. Nous sommes extrêmement fiers de leur performance remarquable et de l'image positive qu'ils ont projetée de notre municipalité.

Un immense bravo à nos jeunes artistes, ainsi qu'à leurs professeuses Justine et Chloé, pour leur dévouement, leur créativité et leur accompagnement inspirant.



LOISIRS & DÉVELOPPEMENT SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

L'ÉTÉ EST LANCÉ : PROFITEZ DE NOS INFRASTRUCTURES DE LOISIRS !

Avec l'arrivée des beaux jours, la municipalité est heureuse d'annoncer l'ouverture officielle de l'ensemble de ses infrastructures de loisirs pour la saison estivale. Que vous soyez amateur de baignade, de jeux en plein air, de détente ou de randonnée, il y en a pour tous les goûts !

Parc Godefroy-Lavallée - le cœur de nos activités estivales

Le Parc Godefroy-Lavallée est sans contredit le lieu central de la vie communautaire estivale. Il regroupe plusieurs installations très appréciées :

- La piscine municipale, récemment rénovée et désormais plus accessible grâce à sa nouvelle rampe ;
- Les jeux d'eau, parfaits pour se rafraîchir en famille ;
- Un gazebo, des tables de pique-nique, une balançoire universelle et des buts de soccer ;
- Des terrains de pétanque et une patinoire qui se transforme en espace polyvalent l'été ;
- Et le chalet sportif, qui comprend deux toilettes ainsi qu'une station de réparation de vélo, pratique pour les cyclistes de passage.

Ce parc polyvalent est un véritable lieu de rassemblement pour les familles, les amis et les voisins.



Sentiers pédestres

Nos sentiers pédestres, d'une longueur d'environ 2,3 km, sont ouverts et entretenus pour les amateurs de marche et de randonnée. Ils offrent un cadre paisible en pleine nature, idéal pour se ressourcer. Veuillez noter que les vélos ne sont pas permis sur ces sentiers afin de préserver la tranquillité des lieux et la sécurité de tous les usagers.

Le nouveau Parc Cedrex - un espace pour les familles

Situé dans le secteur des Boisés-de-l'Apéro et du Domaine Alouette, le nouveau Parc Cedrex est une fierté municipale. Conçu spécialement pour les familles, il propose des aires de jeux modernes, des zones de détente sécurisées et un aménagement paysager accueillant. Ce nouvel espace de rencontre favorise les échanges intergénérationnels et offre un cadre idéal pour les sorties en plein air.

Parc des Marmites de géant - un lieu de contemplation

Le Parc des Marmites de géant est un site naturel exceptionnel, parfait pour ceux qui souhaitent se détendre et contempler un paysage unique façonné par le temps. La baignade y est strictement interdite, afin de préserver l'intégrité du site et la sécurité des visiteurs. Apportez un bon livre, une chaise pliante ou simplement votre curiosité, et laissez-vous inspirer par la beauté du lieu.

Cet été, redécouvrez les trésors de votre municipalité et profitez pleinement de toutes les activités offertes. Pour connaître les horaires, les événements à venir et les consignes d'utilisation, consultez notre site web ou suivez-nous sur les réseaux sociaux.

Bel été à tous !

LOISIRS & DÉVELOPPEMENT SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

PISCINE
MUNICIPALE



LA PISCINE MUNICIPALE FAIT PEAU NEUVE !

C'est avec une grande fierté que nous annonçons la réouverture prochaine de la piscine municipale, prévue au début juillet (date exacte à confirmer).

Au cours des dernières semaines, d'importants travaux de mise aux normes ont été réalisés afin d'améliorer l'accessibilité et la sécurité de nos installations. Parmi les nouveautés les plus attendues : l'ajout d'une rampe d'accès moderne, qui permettra à tous les citoyens, peu importe leur mobilité, de profiter pleinement des plaisirs de la baignade.

Ces améliorations s'inscrivent dans notre volonté de rendre les infrastructures municipales plus inclusives et adaptées aux besoins de l'ensemble de la population. Grâce à l'efficacité des équipes sur le chantier et à une météo favorable, les travaux avancent rondement et nous visons une ouverture dès le début juillet.

Nous invitons donc petits et grands à venir profiter des installations tout au long de l'été. Les heures d'ouverture seront de 10h30 à 19h00, 7 jours sur 7.

N'oubliez pas de consulter nos réseaux sociaux pour connaître la date exacte d'ouverture et les changements à l'horaire selon la météo.

Bon été à tous, et à vos maillots !

BONNE NOUVELLE POUR NOTRE COMMUNAUTÉ!

La Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne est heureuse d'annoncer l'obtention d'une contribution financière de 5 000 \$ de la part de la compagnie Algonquin Power Utilities Corp (Barrage Chute Ford).

Cette généreuse aide vient s'ajouter aux subventions déjà reçues de **Desjardins** et du **PAFIRSPA**, permettant ainsi de réduire les coûts pour les contribuables dans le cadre des travaux de mise aux normes de notre piscine municipale.

Un grand **MERCI** à nos partenaires pour leur soutien précieux!

Algonquin

Carte piscine - Été 2025

Profitez pleinement de la piscine municipale cet été!

La carte piscine facilite l'accès aux installations tout au long de la saison estivale.

✓ **Résidents** : Carte offerte gratuitement sur présentation d'une preuve de résidence.

✓ **Non-résidents** :

- 5 \$/jour
- 75 \$/saison (individuel)
- 150 \$/saison (famille)

Disponible sur demande à l'hôtel de ville

📞 Information : 418 329-3304

Un été simple, pratique et rafraîchissant...avec votre carte en poche !



LOISIRS & DÉVELOPPEMENT SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

CONCOURS - CÉLÉBRONS NOS ARTISANS LOCAUX!

La Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne est fière de soutenir les talents d'ici dans le cadre de la Route des Arts et Saveurs de Portneuf 2025!

À cette occasion, nous ferons tirer trois certificats-cadeaux d'une valeur de 50 \$ chacun, échangeables chez les artisans de notre municipalité qui participent à l'événement : **Atelier de cuir Cosmic, Bien dans son pot et Pur Safran.**

👉 Comment participer?

Il suffit d'être résident(e) de Sainte-Christine-d'Auvergne et d'envoyer un courriel (avec nom, téléphone et adresse) à loisirsasca.quebec ou en téléphonant au 418 329-3304 poste 105.

Date limite pour participer : 15 août 2025

Les gagnants seront contactés et annoncés dans l'Infolettre SCA et sur nos réseaux sociaux. Ne manquez pas cette belle occasion de découvrir et d'encourager nos artisans locaux!

Ensemble, faisons rayonner la créativité de notre communauté!



Atelier de cuir Cosmic
Gordonnerie équestre
 Mathieu Néron
 Artisan maroquinier et bottier

Horaires estivaux
 Vendredi : 10h-16h
 Samedi : 10h-17h

25, rue Principale
 Ste-Christine-d'Auvergne
 Tél. : 418 262-2287
mathieu.neron07@gmail.com

Pur Safran
 Roses et Safran
 Vivianne
 Martel
pursafran.com
vivianne@pursafran.com
 418 263-6444
 Ste-Christine d'Auvergne



Collection
Floraë
Roses Sauvages



Bien dans son pot
 Pour une beauté naturelle
biendanssonpot.com
 Fabriqué dans Portneuf

info@biendanssonpot.com • 418-803-2923

SERVICE AUX CITOYENS

Sainte-Christine-d'Auvergne

Activité familiale en plein air

80 Rue Principale
derrière l'hôtel de ville
de 9h15 à 10 h 45

3 juillet
14 août



La MRC de Portneuf procède à une mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti portneuvois. Tenu de juin à novembre 2025, cet exercice consiste à répertorier les bâtiments d'intérêt patrimonial, à recueillir les informations quant aux caractéristiques visibles de l'extérieur et à prendre des photographies à partir de la voie publique et sur les terrains privés.

En terminant, si vous désirez prendre connaissance de l'inventaire du patrimoine bâti actuel, nous vous invitons à consulter le lien suivant : <https://portneufculturel.com/wp/patrimoine-bati/>.

La MRC de Portneuf vous est reconnaissante de collaborer à la réalisation de ce projet d'importance pour la région. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

M^{me} Kathleen Allard
Agente de développement en patrimoine immobilier
Tél. : 418 285-3744, poste 128
kathleen.allard@mrc-portneuf.qc.ca

INSCRIPTION SUGGÉRÉE **

Courriel : unitemobile05ans@gmail.com

Boîte vocale : 418-283-3599



BIENVENUE
— à ta —
CANDIDATURE
Élections municipales 2025

WWW.ELECTIONSMUNICIPALES.GOUV.QC.CA

TU AIMES
TON COIN,
VA PLUS
LOIN.

SERVICE AUX CITOYENS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

CTRP

Retour des Navettes Festival d'été de Québec

Saint-Raymond, mardi le 10 juin - La Corporation de transport régional de Portneuf (CTRP) est fière d'annoncer le retour du service de navettes entre la MRC de Portneuf et le site du Festival d'été de Québec (FEQ).

Il n'y a pas de meilleur moyen de se rendre au Festival d'été de Québec que le transport collectif et il n'aura jamais été aussi facile de l'utiliser. Cette année, la CTRP utilise une plateforme de billetterie en ligne qui rend disponible l'achat de billets en tout temps. Neuf villes de Portneuf seront directement desservies et des aires de stationnement gratuits seront disponibles à proximité de chacun des points de départ.

Du 3 au 13 juillet, 112 places seront disponibles chaque soir au coût de 12 \$ pour un aller et retour. Les intéressés pourront consulter les circuits et horaires et procéder à l'achat de leur billet sur le site Internet de la CTRP au www.transportportneuf.com, sous l'onglet « Navettes FEQ ». Les places étant limitées, seuls les passagers ayant réservé et payé leurs passages au préalable seront acceptés à bord des Navettes.

Du 3 au 13 juillet 2025

CTRP Corporation de transport régional de Portneuf

FEQ 1 : Saint-Raymond, Saint-Basile, Pont-Rouge, Neuville

FEQ 2 : Saint-Marc-des-Carrières, Deschambault, Portneuf, Cap-Santé, Donnacona

NAVETTES FEQ
Du 3 au 13 juillet 2025

12\$ aller-retour

RÉSERVE TA PLACE
transportportneuf.com

12 \$ aller-retour

Places limitées, réservez votre siège!

Navette FEQ 1

16h 20 - Saint-Raymond 1
16h 30 - Saint-Raymond 2
16h 40 - Saint-Basile
17h 00 - Pont-Rouge
17h 15 - Neuville

Navette FEQ 2

16h 15 - Saint-Marc-des-Carrières
16h 35 - Deschambault
16h 45 - Portneuf
16h 55 - Cap-Santé
17h 10 - Donnacona

Pour tous les parcours :

18h 00 - Arrivée : Grand Théâtre sur René-Lévesque
00h 00 - Départ de Québec : Grand Théâtre sur René-Lévesque (retour)

*Pour connaître l'adresse des points de départ et pour réserver consultez :

www.transportportneuf.com/navettes-speciales/navettes-feq

Réservation dès le 10 juin

L'ÉCHO D'Auvergne



NAVETTE OR



Voici les prochaines dates pour le parcours A -

(Ste-Christine-D'Auvergne, St-Basile, Donnacona, Neuville) :

- **mardi 8 juillet**
- **mardi 12 août**

Départ à 8h00 de l'hôtel de ville.
Retour à 16h40 à l'hôtel de ville.

Places limitées, réservations requises :
418-337-3686 / 1-877-329-3686

Pour des informations sur l'horaire des services, consultez le
www.transportportneuf.com

Pour un aller simple :

5.00 \$ en argent comptant ou
billet de la CTRP (en vente au coût de
4.50 \$ à l'hôtel de ville SCA)



**L'INFOLETTRE SCA,
une mine
d'informations !**

**En tant que citoyen(ne), il est
de votre devoir de rester
informé(e).**

**Pour ne rien manquer des
nouvelles, activités ou
événements dans la
municipalité, inscrivez-vous à
"L'infolettre SCA".**

**Inscription par courriel à
loisirs@sca.quebec**

COMITE D'EMBELLISSEMENT

RETOUR SUR LA PLANTATION DU JARDIN COLLECTIF

Le 6 juin dernier, la communauté s'est réunie pour une journée de plantation dans notre jardin collectif. Ce moment fort de l'année a rassemblé les citoyens autour d'un objectif commun : cultiver la terre, renforcer les liens et semer les graines d'un avenir plus vert.

Une journée sous le signe de la collaboration

Dès le matin, les bénévoles étaient à pied d'œuvre pour préparer les parcelles, répartir les semences et organiser les outils. Grâce à l'énergie collective, les bacs ont été remplis de terre fertile, les semis soigneusement plantés, et les premières pousses déjà arrosées avec soin.

Ce que nous avons planté

Parmi les cultures mises en terre cette année :

- Légumes : tomates, concombres, courgettes, carottes, laitues, oignons, pois, haricots, radis, épinards, choux, etc.
- Fines herbes : basilic, ciboulette, romarin, aneth et menthe
- Fleurs comestibles et pollinisatrices : capucines et soucis

Un projet vivant et évolutif

Le jardin collectif ne s'arrête pas à la plantation. Tout au long de l'été, des ateliers de jardinage impliquant les jeunes du camp de jour, des séances d'entretien collaboratif et des moments de récolte seront organisés. C'est un espace vivant, ouvert à tous, où chacun peut apprendre, contribuer et profiter des fruits (et légumes !) du travail commun.

Merci à tous les participants

Un grand merci à toutes les personnes présentes le 6 juin, ainsi qu'aux partenaires et bénévoles qui rendent ce projet possible. Ensemble, nous faisons pousser bien plus que des plantes : nous cultivons un esprit de solidarité et de respect de la nature.



Répit eau naturel

Massothérapie
Lucie Bourbeau
Cell. : 819 690-5383
Mai. : 418 329-4913
luciebourbeau@yahoo.ca



- Physiothérapie
- Ergothérapie
- Massothérapie
- Psychoéducation
- Travail social
- Rééducation périnéale et pelvienne
- Conseiller d'orientation
- Ostéopathie
- Kinésiologie
- Nutritionniste
- Éducation spécialisée
- Centre de développement des capacités fonctionnelles

418 337-8086
cliniquesanteactive.com



200, boul. Cloutier, Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8 Téléc. : 418 337-8087



Route des fleurs 2025 de la MRC de Portneuf



Concours jardins privés 2025: <Aménagements horticoles>

Le concours est organisé par la **Société d'Horticulture et d'Écologie de Portneuf**

- ♦ Le concours est réservé spécifiquement aux résidents de la MRC de Portneuf.
- ♦ Les photos doivent être prises uniquement sur le territoire de la MRC de Portneuf.
- ♦ La photo d'un aménagement horticole doit être prise en 2025 par le propriétaire et acheminée, par courriel, directement à la SHEP Portneuf.
- ♦ Les photos reçues en fichier électronique seront imprimées en format 8" X 10" par la SHEP Portneuf. Les fichiers sont uniquement en format .jpg et de moins de 10 Mo.
- ♦ **Les inscriptions en ligne** se font directement auprès de la SHEP Portneuf à l'aide du formulaire d'inscription que l'on trouve dans le site internet: sheportneuf.org
- ♦ Aucune inscription par la poste ne sera acceptée.
- ♦ **Date limite d'inscription et de réception du fichier de la photo: samedi le 6 septembre 2025 à 22h00.**
- ♦ C'est le grand public qui déterminera, par votes secrets, les **3 gagnants** lors de la **<Fête des fleurs 2025 de la MRC de Portneuf>** **qui se tiendra samedi le 18 octobre 2025 à Saint-Ubalde.**
- ♦ Tous les règlements et le **formulaire d'inscription en ligne** du concours sont disponibles dans le site internet de la SHEP Portneuf: sheportneuf.org



Informations : 418 538.4440 / sheportneuf@telus.net / www.sheportneuf.org
Tous droits réservés © 2025 Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf



COMITÉ PFA (Politique de la Famille et des Aînés)

SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne RENOUVELLE SON ENGAGEMENT COMME « MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS » POUR 2025-2029

La Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne est fière d'annoncer le renouvellement de sa reconnaissance en tant que "Municipalité amie des aînés" pour la période 2025-2029, décernée par le gouvernement du Québec.

Cette distinction, remise par la ministre responsable des Aînés, Mme Sonia Bélanger, vient souligner la continuité et la qualité de notre engagement envers les personnes âgées de notre communauté. Elle témoigne de notre volonté de bâtir un milieu de vie inclusif, sécuritaire et bienveillant, où chacun peut vieillir dans la dignité et le respect.

Le nouveau plan d'action 2025-2029 s'inscrit dans la continuité des efforts amorcés lors des années précédentes. Il a été élaboré grâce à un processus de consultation rigoureux et participatif, et propose des mesures concrètes pour favoriser le vieillissement actif, l'autonomie et la participation citoyenne des aînés.

Nous remercions chaleureusement tous les citoyens, partenaires et membres du conseil municipal et employés municipaux qui ont contribué à cette démarche. Grâce à vous, Sainte-Christine-d'Auvergne demeure un exemple inspirant d'une communauté solidaire et intergénérationnelle.

Programme affilié
Organisation mondiale de la Santé

Municipalité amie des aînés

Certificat de reconnaissance

Pour souligner votre engagement envers les personnes âgées afin qu'elles puissent s'épanouir et demeurer actives dans leur communauté, la ministre responsable des Aînés, ministre déléguée à la Santé et ministre responsable de la région des Laurentides, M^{me} Sonia Bélanger, désigne officiellement

Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne

à titre de Municipalité amie des aînés, et ce, pour la durée de son plan d'action 2025-2029.

Par votre action en faveur des personnes âgées, vous contribuez à bâtir une société où, toutes et tous ensemble, nous créons un Québec dans lequel nous sommes frères et fières.

Juin 2025
Date

Sonia Bélanger
Ministre responsable des Aînés, ministre déléguée à la Santé
et ministre responsable de la région des Laurentides

Québec





AU CHALET EN BOIS ROND

VILLAGE TOURISTIQUE
NATURE ET PLEIN AIR

Joins-toi à notre équipe!

PRÉPOSÉ.E À L'ENTRETIEN DES SPAS

Temps partiel et Temps plein

RESPONSABILITÉS :

- Assurer la propreté et l'entretien des spas extérieurs des chalets
- Tenir l'inventaire des produits d'entretien
- Veiller au bon fonctionnement du spa (pompe, filtration, éclairage, etc...)

AGENT DE QUIÉTUDE

Temps plein

RESPONSABILITÉS :

- Veiller au maintien de l'ordre et de la quiétude du site
- Intervenir en cas de non-respect des règlements
- Appliquer la procédure de quiétude établie
- Contrôler l'accès au site et à l'hébergement des clients au besoin

PRÉPOSÉ.E À LA MAINTENANCE

Temps plein

RESPONSABILITÉS :

- Assurer le maintien en bon état de nos 80 chalets locatifs
- Réaliser des réparations et des améliorations de toutes sortes
- Compétences en menuiserie, plomberie, électricité un atout.



Postule en ligne



www.auchaletenboisrond.com/emplois



FADOQ
Club "Joie de Vivre"
80, rue Principale
Sainte-Christine-d'Auvergne
(Québec) G0A 1A0
Tél. : 418 329-3304 p. 106

FADOQ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FADOQ JOIE DE VIVRE : UN VENT DE RENOUVEAU AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 13 juin, les membres de la FADOQ Joie de Vivre se sont réunis à la salle communautaire pour leur assemblée générale annuelle. Dans une ambiance conviviale, les participants ont dressé le bilan de l'année, discuté des projets à venir et procédé à l'élection de trois postes au sein du conseil d'administration.

Cette rencontre a marqué un renouveau au sein de l'équipe dirigeante. Le nouveau conseil d'administration est désormais composé de :

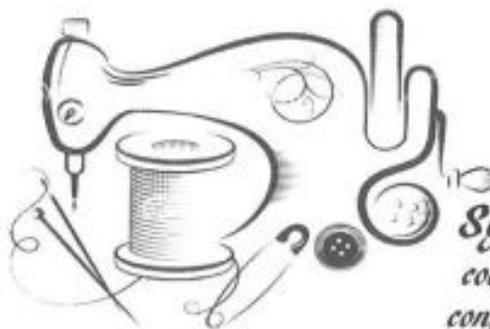
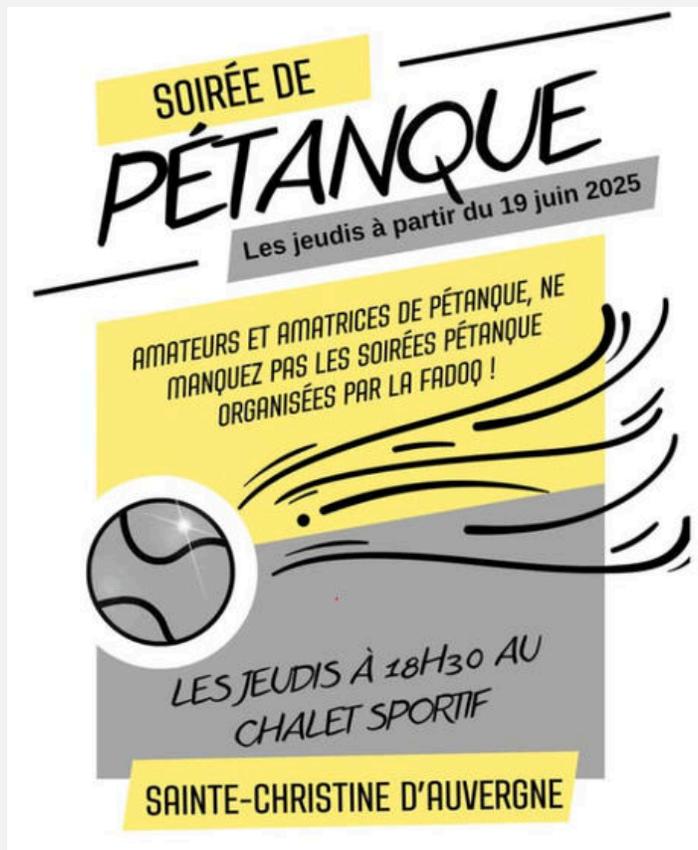
- Chantal Bilodeau, présidente
- Marc Darveau, vice-président
- Sylvie Chabot, secrétaire-trésorière
- Alain Bolduc, administrateur
- Hélène Gonella, administratrice

La FADOQ Joie de Vivre remercie chaleureusement les membres sortants pour leur engagement, et se réjouit de poursuivre sa mission avec une équipe renouvelée, prête à relever les défis de demain.

SOIRÉES DE PÉTANQUE - LES JEUDIS À 18 H 30

La FADOQ de Sainte-Christine-d'Auvergne vous invite à participer aux soirées de pétanque tous les jeudis à 18 h 30, au terrain de pétanque situé dans le parc Godefroy-Lavallée, sous la responsabilité de Philippe Réglat, membre de la FADOQ.

Ces rencontres amicales sont ouvertes à tous les membres intéressés à passer un bon moment en plein air.



Sylvie Chabot
couturière designer
confection réparation
418-329-5896





SERVICE DES INCENDIES

⚠ PRÉVENTION DES INCENDIES : PROTÉGEONS NOS FOYERS ET NOTRE MILIEU NATUREL

Avec l'arrivée de l'été, les risques d'incendie augmentent, tant à la maison qu'en forêt. Dans une communauté comme la nôtre, entourée de nature, la vigilance est essentielle pour préserver notre sécurité et celle de notre environnement.

À la maison : les bons réflexes

- Ne laissez jamais une cuisinière sans surveillance.
- Installez des avertisseurs de fumée à chaque étage et testez-les chaque mois.
- Évitez les surcharges électriques et remplacez les fils endommagés.
- Entreposez les produits inflammables dans un endroit sécuritaire, à l'écart des sources de chaleur.

À l'extérieur : prudence en nature

- Respectez les interdictions de faire des feux à ciel ouvert, surtout en période de sécheresse.
- Ne jetez jamais de mégots au sol, même s'ils semblent éteints.
- Surveillez les feux de camp en tout temps et assurez-vous qu'ils sont complètement éteints avant de quitter les lieux.
- Gardez votre terrain dégagé : taillez les herbes hautes, éloignez le bois de chauffage des bâtiments et nettoyez les gouttières.

Permis de brûlage : une obligation

Tout feu à ciel ouvert (autre qu'un feu dans un foyer muni d'un pare-étincelles conforme) nécessite un permis de brûlage délivré par la Régie Portneuvoise de Protection Incendie (RÉPPI).

Pour faire une demande :

- Remplissez le formulaire en ligne sur www.reppi.ca/brulage
- Ou envoyez votre demande par courriel à tpi@reppi.ca
- Vous pouvez aussi la déposer en personne ou par la poste au : 194, route 138, Cap-Santé (QC) G0A 1L0

Important : Le fait de remplir le formulaire ne vous autorise pas automatiquement à faire un feu. Un préventionniste vous contactera pour valider votre demande. Prévoyez un délai de traitement de 5 jours ouvrables.

En cas d'incendie

- Composez le 911 immédiatement.
- Évacuez les lieux sans tarder.
- Ne retournez jamais à l'intérieur pour récupérer des objets.

Une responsabilité partagée

La prévention des incendies est l'affaire de tous. En adoptant des comportements sécuritaires, nous contribuons à protéger nos familles, nos voisins et notre belle région.

Pour toute question, communiquez avec la RÉPPI au 418-285-1207 ou visitez leur site web : www.reppi.ca

SUIVI DES INTERVENTIONS SCA MAI 2025

7

TOTAL DES
INTERVENTIONS EN
DATE DU
31 MAI 2025

- 1 x Alarme incendie
- 2 x Danger électrique
- 3 x Incendie industriel
- 1 x Vérification de matière dangereuse/ monoxyde de carbone

*** PRIX COMPÉTITIF ***
Service courtois et rapide

ACHAT & VENTE
GRAVEL
FER & MÉTAUX
418 285-7951

Service
Conteneur Industriel

Métaux ferreux et non ferreux
Auto • Machinerie agricole et industriel

418 284-9672 • 418 268-3556
gravelferetmetauxinc@gmail.com

Chats errants : une responsabilité collective pour le bien-être de tous



Dans plusieurs municipalités, la présence de chats errants est une réalité de plus en plus visible. Ces animaux, souvent abandonnés ou nés à l'extérieur, vivent sans soins vétérinaires, sans nourriture régulière et sont exposés à de nombreux dangers. Leur prolifération peut également entraîner des nuisances pour les citoyens, tant sur le plan sanitaire que sur celui de la tranquillité publique.

Pourquoi agir ?

Les chats errants peuvent transmettre des maladies, perturber la faune locale et causer des dommages aux jardins ou aux propriétés. Mais au-delà des désagréments, il s'agit surtout d'une question de bien-être animal. Aucun être vivant ne devrait être condamné à survivre dans des conditions précaires.

Des solutions existent

Plusieurs initiatives peuvent être mises en place pour contrôler la population féline de manière humaine et efficace :

- **La stérilisation** : C'est la méthode la plus efficace pour limiter la reproduction. La SPA applique également un programme de Capture-Stérilisation-Retour-Maintien (CSR) pour les chats communautaires (non sociables). Après une courte période de fourrière, les chats en bonne santé sont stérilisés, identifiés et remis dans leur environnement. Ce programme permet de contrôler la population féline tout en respectant la vie animale.
- **L'identification** : Faire micropucier ou tatouer son chat permet de le retrouver plus facilement s'il se perd.
- **L'adoption responsable** : Avant d'accueillir un animal, il est essentiel de bien évaluer sa capacité à en prendre soin à long terme. Un nombre maximal de 2 chats est autorisé par habitation.
- **Le signalement** : Si vous repérez ou capturez un chat errant, vous pouvez le signaler à la SPA de Québec au 418-527-9104.



VISITES ET INSPECTIONS DES PROPRIÉTÉS

Les officiers municipaux chargés de l'application du règlement RMU-2025 sont autorisés à visiter et à examiner, entre 7 h et 19 h, toute propriété mobilière ou immobilière. Ils peuvent visiter l'intérieur ou l'extérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour constater si le règlement y est exécuté.

Tout propriétaire, locataire ou occupant de ces propriétés, maisons, bâtiments ou édifices doit les recevoir, les laisser visiter et répondre à toutes les questions qui leur sont posées relativement à l'exécution du règlement.

Un appel à la communauté

Nous invitons tous les citoyens à faire preuve de compassion et de responsabilité. En travaillant ensemble, nous pouvons améliorer la qualité de vie de ces animaux tout en préservant l'harmonie dans notre milieu de vie.

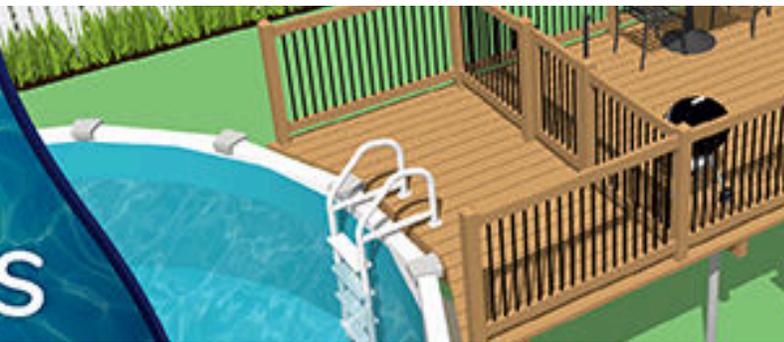


SERVICES AUX CITOYENS

Rendez-vous à spadequebec.ca ou contactez le 418 527-9104



SÉCURISONS LES PISCINES RÉSIDENTIELLES



AVIS IMPORTANT - INSTALLATION ET MODIFICATION DE PISCINES RÉSIDENTIELLES

La Municipalité rappelle à tous les citoyens qu'il est **obligatoire d'obtenir un permis** auprès du service de l'urbanisme avant l'installation d'une piscine résidentielle, qu'elle soit creusée, hors terre ou démontable.

📌 Pourquoi un permis est-il requis ?

Le permis permet de s'assurer que votre projet respecte le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, mis à jour par le gouvernement du Québec. Ce règlement vise à prévenir les accidents et les noyades, en particulier chez les jeunes enfants.

🔧 Vous avez déjà une piscine ?

Même si votre piscine est déjà installée, vous devez :

- Soumettre tout projet de modification (clôture, plateforme, accès, etc.) pour approbation avant de commencer les travaux.
- Mettre votre installation aux normes d'ici le **30 septembre 2025**, conformément à la réglementation provinciale.

🔍 Inspections en cours

Des inspections seront effectuées tout au long de l'année pour vérifier la conformité des installations. En cas de non-conformité, des correctifs pourraient être exigés.

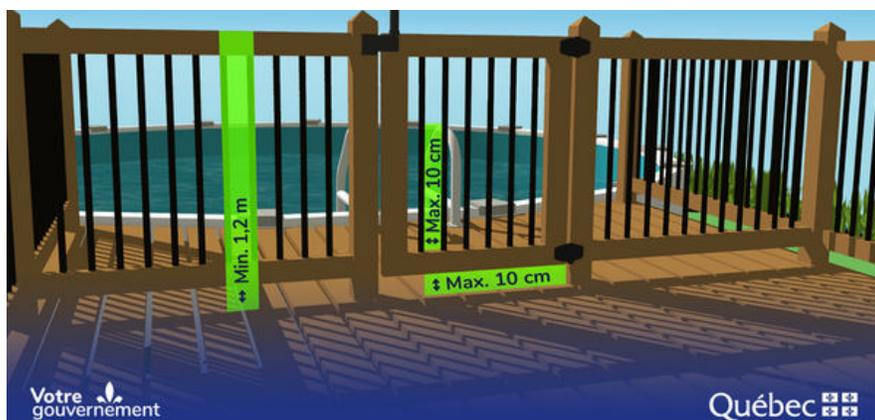
📄 Comment faire une demande de permis ?

- Identifiez le type de piscine et les caractéristiques de votre terrain.
- Consultez les normes de sécurité applicables (hauteur de clôture, distance minimale, accès sécurisé, etc.).
- Préparez un plan d'implantation de votre projet.
- Soumettez votre demande au service de l'urbanisme.

📞 Contactez-nous

Pour toute question ou pour déposer une demande de permis :

- Courriel : urbanisme@sca.quebec
- Téléphone : (418) 329-3304, poste 103



Pour obtenir de l'information quant au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles ou à son application, consultez quebec.ca/piscinesrésidentielles.

Bonne saison estivale en toute sécurité!

AVIS PUBLIC

Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
Province de Québec
M.R.C. de Portneuf

Page 1 / 2

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement numéro 298-25 adopté le 16 juin 2025 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin de revoir les dispositions relatives aux conteneurs et d'ajouter des dispositions relatives aux chenils

1. Objet du projet de règlement

Lors de son assemblée régulière tenue le 16 juin 2025, le conseil a adopté le second projet de règlement numéro 298-25 intitulé « *Règlement numéro 298-25 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin de revoir les dispositions relatives aux conteneurs et d'ajouter des dispositions relatives aux chenils* ». Ce second projet de règlement contient des dispositions visant à :

- Modifier les dispositions relatives aux conteneurs afin d'assouplir les normes actuelles;
- Autoriser l'emploi de conteneurs pour la construction de bâtiments complémentaires à l'habitation, tel qu'un garage isolé ou un cabanon, à certaines conditions;
- Ajouter un nombre maximal de chiens pouvant être gardés dans un chenil;
- Préciser les caractéristiques que doit rencontrer une clôture qui ceinture un enclos relatif à un chenil.

2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées (d'une zone visée et des zones contiguës à celle-ci) afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

- Une demande relative à la disposition visant à autoriser l'emploi de conteneurs pour la construction de bâtiments complémentaires à l'habitation peut provenir de toutes les zones apparaissant au plan de zonage;
- Une demande relative à la disposition visant modifier les normes particulières relatives aux conteneurs peut provenir de toutes les zones apparaissant au plan de zonage;
- Une demande relative à la disposition visant à ajouter un nombre maximal de chiens pouvant être gardés dans un chenil peut provenir de toutes les zones apparaissant au plan de zonage.

Ces dispositions sont réputées constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. Illustration des zones concernées par ce règlement

L'illustration détaillée des zones concernées par ce règlement ainsi que chacune des zones contiguës à celles-ci peut être consultée au bureau de la municipalité (sur rendez-vous) ainsi que sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.sca.quebec

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la Municipalité au plus tard le 5 juillet 2025;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre-elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

5. Personnes intéressées

Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter (*prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et référendums*) dans les municipalités et qui, le 16 juin 2025, remplit l'une des deux conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec;
- être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1), situé dans le secteur concerné.

Une personne physique doit également, le 16 juin 2025, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Les modalités prévues aux articles 525 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités s'appliquent aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise.

AVIS PUBLIC

Page 2 / 2

6. Absence de demandes

Si le second projet de règlement ne fait l'objet d'aucune demande valide, un règlement pourra être adopté et celui-ci n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne, aux heures régulières de bureau soit du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 ainsi que le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00. Le second projet de règlement peut également être consulté sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.sca.quebec

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, CE 27 JUIN 2025.



Stéphane Genois, directeur général
et greffier-trésorier

Bédard Guilbault
a maintenant joint Mallette.

110, rue Commerciale, Donnacona
1885, boul. Bona-Dussault, St-Marc-des-Carières
423A, rue St-Cyrille, St-Raymond

418 285-1234 mallette.ca

MALLETTE



schumann energy

Normand Pomerleau

schumann@schumannenergy.com
418 809-1115

Vêtements & Articles promotionnels



CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

RECOUVREMENT EXTÉRIEUR
FINITION D'INTÉRIEUR
PROJETS "CLÉ EN MAIN"
ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL
DANS L'ÉLABORATION DE VOS PROJETS

418-283-2295

renovationgrandportneuf@hotmail.com

ÉLIZABETH GÉNOIS
arpenteure-géomètre inc.

418 337-7015 elizabethgenois.com



GARAGE DU COIN INC.
ST-RAYMOND DEPUIS 1970
LE SPÉCIALISTE

Vanessa Voyer
Pascal Dupont
propriétaires

Remorquage 24 heures

Téléphone remorquage : **418 873-5426**

Tél. : 418 337-2224
Télec. : 418 337-3217
Courriel : garageducoin@cite.net

704, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1L9



M²J CLIMATISATION INC.

418 284-4957 info@m2jclimatisation.com

Mario Trottier
Frigoriste
Alexandre Massicotte
Maître électricien

AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une séance tenue le 16 juin 2025, le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté un projet de règlement intitulé « *Règlement numéro 301-25 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin d'autoriser les tours de télécommunication à l'intérieur de la zone P-1 et de revoir les dispositions applicables aux tours de télécommunications* »;
Ce règlement vise à autoriser les tours de télécommunication à l'intérieur de la zone publique et institutionnelle P-1 et à assouplir les dispositions applicables à celles-ci.
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 juillet 2025 à 19 h 30 au centre communautaire situé au 80, rue Principale. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
- Le projet de règlement détaillé peut être consulté sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://sca.quebec/> Toute personne peut également obtenir une copie de ce projet de règlement en communiquant avec nous au 418-329-3304 au poste 101 ou par courriel à l'adresse suivante : direction@sca.quebec;
- Le projet de règlement adopté contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 27 JUIN 2025.

Stéphane Genois, directeur général
et greffier-trésorier



Arboriculture Pagé

Abattage, élagage, taille de haie,
souches, etc.

418-283-2083
Arboriculture.page@hotmail.com
www.arboriculturepage.com

François PAGÉ
Arboriculteur spécialiste



PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

FIER DISTRIBUTEUR DE POMPE FABRIQUÉE AU QUÉBEC



Mauricie
418 660-4751

info@groupepdgp.com

Québec
GROUPEDP.COM

RBQ : 8335-7996-13

AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-D'Auvergne
Province de Québec
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Christine d'Auvergne,

Avis public est, par les présentes, donné que le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté lors de sa séance tenue le 16 juin 2025 le « *Règlement uniformisé numéro RMU-2025 relatif à la sécurité et à la qualité de vie de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne* » ;

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi ;

Que ledit règlement est déposé au bureau de la Municipalité situé au 80, rue Principale Sainte-Christine-d'Auvergne, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, ainsi que sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.sca.quebec.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, CE 27 JUIN 2025.

Stéphane Genois
Directeur général et greffier-trésorier

Vitrierie Grand Portneuf
RBQ 5734-7023-01

Verre - Miroir - Thermos - Porte - Fenêtre
Moustiquaire - Rampe d'aluminium
Douche en verre

418 987-8989

f Vitrierie Grand Portneuf • isabelle@vitrieriegrandportneuf.com
285, Grand Ligne, Saint-Raymond (Québec) G3L 2Y4

ARTIK
PORTES ET FENÊTRES

Sur présentation de ce coupon

10% SUR THERMOS

ULTRATOIT
ENTREPRENEUR COUVREUR
RBQ 5701-9796-01

BARDEAUX D'ASPHALTE
MEMBRANE ÉLASTOMÈRE
INSPECTION
RÉPARATION

ESTIMATION GRATUITE

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
INDUSTRIEL

Mighel Savard

418 283-4600

SERVICE 24HRS/24

AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-D'Auvergne
Province de Québec
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

Avis public est, par les présentes, donné que le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté lors de sa séance extraordinaire tenue le 16 juin 2025 un règlement portant le titre, **Règlement numéro 300-25 décrétant une dépense et un emprunt de 256 950 \$ pour les travaux de mise aux normes de la piscine municipale.**

1. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 300-25 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
2. Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.
3. Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 9 juillet 2025, au bureau de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, situé au 80, rue Principale.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 300-25 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 89. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 300-25 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 9 heures le 10 juillet 2025, au bureau municipal de Sainte-Christine-d'Auvergne, situé au 80, rue Principale.
6. Ledit règlement est déposé au bureau de la Municipalité situé au 80, rue Principale Sainte-Christine-d'Auvergne ainsi que sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.sca.quebec. Toute personne intéressée peut en obtenir une copie en nous contactant au 418-329-3304 au poste 101, aux heures régulières de bureau.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 16 juin 2025, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
 - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale :
 - avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 16 juin 2025 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 27 juin 2025.

Stéphane Genois
Directeur général et greffier-trésorier

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La Régie effectue deux collectes d'encombrants par année. Consultez votre calendrier des collectes pour connaître les dates des collectes dans votre secteur.

Le saviez-vous?

Les encombrants collectés par nos chauffeurs sont dirigés vers notre centre de tri des matériaux de Neuville afin de les trier et de leur donner une deuxième vie. Ainsi, nous récupérons et valorisons environ 80% de ces matières.

LES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont les articles non recyclables, volumineux ou lourds, n'excédant pas **45 kg (100 livres)** et ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à **3 m³**. Notez que pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé.

Assurez-vous de respecter les consignes suivantes :

- Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte;
- Un maximum de **3 mètres cubes** est ramassé par adresse;
- Les encombrants déposés dans une remorque ne sont pas ramassés;
- Les objets à ramasser doivent être déposés à l'écart d'objets non destinés à la collecte;
- Les contenants dans lesquels sont placés les encombrants sont ramassés avec les encombrants.



ENCOMBRANTS

LES MATIÈRES ACCEPTÉES

Type	Exemples
Ameublement	vieux meubles, divans, tables, matelas, etc. P.S. S'ils sont encore en bon état, privilégiez le réemploi en les apportant à un organisme communautaire qui les récupère 😊
Matériaux ferreux	bouts de fer, réservoirs d'eau chaude vides, etc.
Matériaux naturels	les branches d'arbres, attachées et coupées en longueur d'environ quatre pieds.

LES MATIÈRES INTERDITES

Matériel électronique et informatique (téléviseurs, ordinateurs, écrans, imprimantes, systèmes audio/vidéo, etc.), bois de construction, portes, verre, vitres, miroirs, pneus, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau, bonbonnes de propane, chlore, peinture et toute matière dangereuse (corrosive, explosive, toxique et inflammable), rouleaux de broche, blocs de béton, bardeaux d'asphalte.

* Liste non exhaustive.

CALENDRIER DES COLLECTES SAINTE-CHRISTINE D'Auvergne

JUIN 2025

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET 2025

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



Un accompagnement plus grand, qui va au-delà du financement

Avec **EspaceProprio**, nous sommes maintenant à vos côtés pour vendre, acheter et rénover l'espace le plus important de votre vie.
desjardins.com/proprio

 **Desjardins**